



CHARTE DE PARTICIPATION

Engagement mutuel entre l'ASBL Entr'âges et l'organisme participant à la Semaine de l'Intergénération 2026

L'association Entr'âges soutient les organismes et auteur.e.s de projets Intergénérationnels, avec une attention particulière pour la prévention à l'âgisme et les solidarités intergénérationnelles.

Nos missions comprennent la sensibilisation, l'information et le travail de terrain pour favoriser les liens entre des personnes de générations différentes dans une dynamique de solidarité et de réciprocité.

Notre engagement est d'être un acteur social et politique pour favoriser la construction d'un monde plus juste dans le respect de tous quels que soit son origine, son genre ou son âge.

Nos valeurs : le respect, la solidarité, la générosité, la transmission, la participation et l'innovation sont au cœur de nos actions.

La Semaine de l'Intergénération (SIG), issue des Carrefours des Générations, est un événement socioculturel qui mobilise citoyen.ne.s et acteurs/actrices de terrain à se rencontrer lors de la dernière semaine d'avril en lien avec la Journée européenne de la solidarité entre les générations du 29 avril.

Les objectifs de cet événement sont :

- Mettre en lumière les initiatives intergénérationnelles sur le territoire francophone ;
- Mobiliser les acteurs et actrices de terrains à communiquer sur leurs actions locales intergénérationnelles ;

Charte de participation Semaine de l'Intergénération 2026

- Sensibiliser le grand public aux enjeux intergénérationnels ;
- Contribuer à briser les stéréotypes liés à l'âge et lutter contre l'âgisme ;
- Favoriser la création de liens et l'échange entre les acteurs et actrices de terrain.

Cet événement s'adresse aux communes et à toute organisation, publique ou privée, désirant sensibiliser les citoyen.ne.s aux relations et actions intergénérationnelles de leur commune. La diversité des thèmes (culture, environnement, éducation, habitat...) et des activités (atelier, exposition, conférences, séance de sensibilisation, table d'échanges...) se voudront un reflet de la richesse des relations intergénérationnelles en Belgique francophone.

En adhérant à cette charte, mon organisation s'engage à :

- **Utiliser le logo de la Semaine dans votre communication autour de(s) l'activité(s) inscrite(s) sur vos divers supports de communication ;**
- Inscrire mon activité dans une perspective de rencontre et d'échange ;
- Promouvoir les valeurs de solidarité et de partage entre les générations ;
- Impliquer différentes générations sans distinction sociale ;
- Maintenir l'esprit non commercial, apolitique et pluraliste de l'évènement ;
- Appliquer autant que possible le principe de gratuité. L'aspect financier ne doit pas être un frein pour le public accueilli ;
- Faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite ;
- En inscrivant votre organisation sur le portail www.semainedelintergeneration.be, vous vous engagez à respecter la philosophie et les objectifs portés par l'évènement.

En adhérant à cette charte, l'ASBL Entr'âges s'engage à :

- Faciliter les liens et la rencontre entre les organismes porteurs de projets intergénérationnels ;
- Être un relai pour les acteurs et actrices de terrain ;
- Soutenir et accompagner les participant.e.s dans la mise en œuvre de leurs activités si la demande nous est faite ;
- Valoriser les organismes participants via un plan de communication dynamique : les sites web www.semainedelintergeneration.be, www.entrages.be, le portail www.intergeneration.be et divers supports communicationnels ;
- Organiser une campagne d'affichage en Wallonie et Bruxelles durant le mois d'avril ;
- Organiser une campagne de distribution de flyers en Wallonie et à Bruxelles durant le mois d'avril ;
- Mener des séances d'informations en visioconférence et sur place en Wallonie et Bruxelles ;
- Réaliser une évaluation de l'évènement auprès des organisations inscrites.

Entr'âges se réserve le droit d'exclure les activités qui ne correspondent pas à l'esprit de l'évènement.